



Charte d'engagement saison 2024/2025

Le club de Bréal Basket en Brocéliande vous informe que, devenir licencié(e) du club, ou parent de licencié(e), c'est aussi **s'engager au bon fonctionnement de la saison sportive** !

Pour cela, il est important d'avoir en tête que, selon les catégories, le rythme de la saison demande une certaine implication :

Pour les catégories « Mini-basket » : (U7 - U9 - U11) → cf onglet "Présentation du Mini Basket" sur le site internet

- U7
 - 1 séance par semaine
 - 1 plateau (avec la CTC BO 35 ou Brocéliande Communauté) à chaque vacances scolaires

- U9
 - 2 séances par semaine
 - 1 plateau tous les 15 jours à partir de mi-novembre
 - Des équipes de 6-8 enfants constituées par affinité et niveau de pratique
 - 2 coachs et 1 parent référent par équipe

- U11
 - 2 séances par semaine
 - 1 match tous les samedis sauf pendant les vacances scolaires du 28/09 au 17/05
 - Des équipes de 6-8 enfants constituées par affinité et niveau de pratique
 - 2 coachs et 1 parent référent par équipe

- U13 / U15 / U18
 - 2 séances par semaine
 - 1 match tous les samedis sauf pendant les vacances scolaires du 28/09 au 17/05
 - Des équipes de 8-10 jeunes constituées par affinité et niveau de pratique encadrées par
 - Un duo de coachs / 1 coach et 1 parent référent par équipe

En intégrant une équipe, on s'engage à être présent aux entraînements, aux matchs, et à participer à la tenue des autres matchs (table de marque, arbitrage, responsable de salle (pour les +18 ans).

Côté parents de jeunes : il faut prévoir d'être de voiture sur les matchs à l'extérieur 2 à 3 fois par saison, être de stand café/snack pendant 1 match de votre enfant à domicile 1 à 2 fois par saison, apporter 1 gâteau 2 fois par saison sur un match à domicile.

La saison se déroulera au mieux si chaque licencié s'implique pour permettre à tous une belle saison ! Nous comptons sur vous et sur votre engagement à respecter cette charte.

Sportivement.

Le bureau.